



TECHNIQUES DE SÉCURITÉ EN INTERVENTION

Monsieur Le Ministre,

Les formateurs sont des professionnels reconnus pour leur savoir, leur savoir-faire, leur savoir être.

ILS SONT SOUVENT LES OUBLIÉS ET SOUFFRENT D'UN MANQUE DE MOYENS !

Les techniques de défense et d'interpellation de la police nationale sont prévues par un référentiel national.

Les techniques d'interpellation et/ou de maîtrise d'individus ont pour objectif de minimiser le temps de lutte et d'éviter l'opposition frontale avec des contacts violents !

CES TECHNIQUES PROTÈGENT LES POLICIERS FACE AUX PLUS RÉCALCITRANTS, VÉRITABLES DANGERS POUR EUX-MÊMES ET AUTRUI !

QUELLES SONT LES PRÉCONISATIONS POUR FAIRE RESPECTER LES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE ?

ÇA SUFFIT CE MÉPRIS ! DONNEZ LES MOYENS AUX POLICIERS DE TRAVAILLER EN TOUTE SÉCURITÉ AU LIEU DE LES EXPOSER À LA VINDICTE POPULAIRE !



ALLIANCE POLICE NATIONALE
RENOUVEAU DÉTERMINATION EXIGENCE

Le bureau national

le 09 JUIN 2020